



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?Ethique-et-Laicite>

Ethique et Laïcité

- NOS TRAVAUX -

Date de mise en ligne : vendredi 21 janvier 2011

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Pour la réunion du 19 janvier, par M.D.

Pour la Ligue de l'enseignement, « **la laïcité est une valeur de civilisation portée par une philosophie politique et une éthique du vivre-ensemble** ». Pourtant, inutile de chercher du côté des textes officiels, il n'existe pas de définition précise de l'éthique laïque...Pas plus que de définition de la laïcité, d'ailleurs, d'où la diversité des appréciations, les sous estimations et les surenchères...

Il y a pourtant urgence à mener cette réflexion étant donné l'absence de repères dont souffre notre société, qui a su se libérer du joug clérical et de son rigorisme moral, mais peine à parvenir à un consensus sur la manière de bien vivre ensemble, face à la revendication de morales identitaires, au repli communautaire, face aussi aux problèmes posés par l'utilisation des découvertes scientifiques, en particulier dans le domaine génétique, face à la contestation des valeurs auxquelles nous avons longtemps prêté un caractère universel. Une situation que viennent aggraver les injustices et les inégalités sociales entretenues par un libéralisme économique peu soucieux d'humanisme ni de valeurs éthiques.

Le vide laissé par l'absence de définition et de promotion d'une éthique laïque fait aussi que notre société peine à se libérer des pesanteurs de la morale chrétienne, à se préserver du lobbyisme religieux...Les navrantes interventions du président Sarkozy, ont montré à plusieurs reprises que les questions qui ont pesé sur les discussions parlementaires au moment du vote de la loi de 1882 sur l'obligation et la laïcité de l'instruction primaire, n'ont toujours pas obtenu de réponse satisfaisante...

Ø est-il possible que la République fasse enseigner une morale indépendante qui soit aussi solide et efficace que celle soumise aux dogmes religieux ?

Ø l'instituteur peut-il faire aussi bien que les curés pour donner aux enfants la notion du bien et du mal ?

· en un mot, dispose-t-il d'arguments aussi solides que l'espérance d'un bonheur futur, la peur de garantir l'ordre dans la société ?

Dans le même temps, attention à ne sombrer dans les dérives ambiantes : éthique, mot à la mode, un peu galvaudé, mis en avant par ceux qui ne veulent pas se plier à la règle commune, instrumentalisé par les individualismes et communautarismes ...Donc un mot à définir très précisément



ETHIQUE et MORALE :

Qu'est-ce que l'éthique par rapport à la morale ?

Ø « Ethique vient du grec « ethos » qui signifie « les mœurs » mais désigne aussi l'ensemble des habitudes et des comportements. D'après Sam Ayache, **Montaigne** aurait employé ce mot pour la 1ère fois en français en **1580** pour désigner la science de la morale. (science = connaissance exacte et approfondie). Le dictionnaire de l'Académie française, entend par éthique "ce qui concerne la Morale".

Ø La morale, est une échelle de valeurs distinguant le Bien du Mal, qui impliquerait que chaque individu dispose d'une conscience lui permettant de différencier le bien et le mal . Sans conscience individuelle, sans faculté de jugement, il n'y a ni Bien ni Mal ; une personne incapable de se servir de sa conscience n'est pas jugée responsable de ses actes. »

Selon l'**INSERM**,

· **L'éthique intègre une notion dynamique** que ne possède pas la morale.

L'éthique implique une réflexion d'ordre critique, des échanges, une remise en cause car **elle intègre le doute et exige une réévaluation permanente.**

C'est pourquoi, **Paul Ricoeur** place l'intention éthique comme une démarche qui précède la morale. Il propose de réserver le terme d'éthique à tout le questionnement et à tout le travail qui précède l'introduction de la loi morale.

Il entend alors par morale tout ce qui se rapporte aux normes définies, aux lois, aux impératifs qui définissent ce qui est de l'ordre du bien et du mal. L'intention éthique est la démarche qui aboutit à la constitution de la notion de valeur. Les valeurs sont ce qui chez les anciens était appelé vertus - dans les dialogues socratiques de Platon : l'Egalité, le Courage, la Justice (République)....

· **Le terme de valeur** renvoie au verbe "évaluer".

Chacun a le droit et le devoir d' évaluer ce qui est fait par lui-même et par l'autre. Doit pouvoir être évalué en toute réciprocité ce que je dis, ce que je décide et ce que je fais.

La valeur, définie par le cheminement éthique, s'inscrit dans une histoire culturelle commune, qui permet de définir une règle. Cette règle sera d'autant plus acceptée qu'il y aura eu au préalable un travail éthique exigeant. Selon Ricoeur, l'excellence de la valeur et de la règle est la marque d'une action issue de l'intention éthique.

Jean Bernard (médecin, 1er président du Conseil Consultatif National d'Ethique) apporte encore quelque chose de plus lorsqu'il affirme que :

· **" l'Ethique est l'expression de la mesure ; elle est garante de l'harmonie qui résulte de la bonne tenue de l' âme et qui commande la juste place de toute chose et de tout acte" .**

« Fruit d'un travail de la pensée, l'éthique permet d'intégrer à chaque situation l'ensemble des paramètres nouveaux avant de proposer un avis. Dynamique et évolutive, menée avec rigueur et désormais suivant une méthodologie, elle peut donc être qualifiée de "science de la morale". De ce fait, alors que, "éthique" et "morale" semblaient strictement superposables, l'éthique a pris une dimension aujourd'hui plus large, comme si elle était une sorte de réflexion permettant de faire évoluer les règles de la société » (Inserm).

Paul Ricoeur : « **On entre en éthique, quand, à l'affirmation par soi de sa liberté, on ajoute l'affirmation de la volonté que la liberté de l'autre soit** ».



ETHIQUE LAÏQUE :

Elle se doit d'être à la hauteur de l'idéal laïque dont l'objectif d'assurer un vivre ensemble dans la paix et l'harmonie peut se résumer ainsi : « faire une unité avec une diversité », en d'autres termes établir et pérenniser la paix sociale, la paix tout court, dans le strict respect des valeurs républicaines de Liberté, d'Egalité, de Fraternité. Dans l'ouvrage « L'avenir laïque », **E. Pion** rappelle que s'il est évidemment plus facile de fonder une éthique sur une autorité millénaire, l'avantage de l'éthique laïque c'est qu'« elle repose sur la Raison, sur des principes acceptables par tous et non sur des dogmes ». (cf. attitude de certains catholiques qui s'éloignent du dogme face à la contraception, l'avortement, les comportements sexuels...).

Henri Pena-Ruiz rappelle les trois principes éthiques sur lesquels se fonde l'idéal laïque :

- Le premier c'est **la liberté de conscience**, qui suppose la tolérance non seulement sur le plan juridique - (**Daniel Morfouace** : « C'est au nom de la tolérance que se mènent les attaques les plus fortes contre la laïcité tant à l'intérieur de notre pays qu'au sein de l'Europe ... ») -, mais essentiellement en tant qu'éthique du respect d'autrui dans sa liberté de croire, de ne pas croire, ou de changer de religion...l'absolue liberté des options philosophiques et spirituelles...La liberté de conscience transcende toutes les options spirituelles et conditionne l'existence de toutes les autres libertés puisqu'elle n'assigne aucune limite à la pensée ni à l'esprit. La liberté de conscience vise à l'épanouissement de l'homme en tant qu'individu et citoyen. Elle le laisse libre de choisir le sens qu'il veut donner à sa vie, et ses valeurs de référence.
- Le second principe qui découle du premier est **la stricte égalité des droits** des croyants, des athées et des agnostiques, ce qui signifie, entre autres, qu'il ne peut y avoir d'école confessionnelle financée sur des fonds publics, ou alors, il faudra revendiquer des écoles où l'on enseignera l'humanisme athée sur fonds publics (à éviter, bien évidemment, sous peine de sombrer dans le communautarisme). Cette stricte égalité est, elle aussi, facteur de paix et d'harmonie sociale...« L'intelligence de la laïcité dans sa complexité aide ici à construire la paix civile ».
- Le troisième principe est que **la loi commune doit être finalisée par l'universel**, c'est à dire par ce qui est commun à tous les hommes. Cela implique un espace commun non fragmentable, un espace où le droit à la différence ne conduise pas à la différence des droits. Il n'y aurait pas laïcité, s'il n'y avait pas référence à un bien commun par-delà les différences.

« Vivre avec nos

différences en faisant en sorte que nos ressemblances ne soient pas oubliées », « vivre ses différences dans l'horizon de ses ressemblances » « **L'éthique de la ressemblance au-delà de la différence est essentielle à la laïcité** ». Ce troisième principe débouche sur la Fraternité et la Solidarité, sur une « centralité de la péréquation sociale », expression que Henri Pena Ruiz préfère à celle de centralisme républicain (ex : garantie d'un service public accessible à tous et en tous lieux du territoire...)

Intéressante aussi la mise au point du site « La laïcité à l'usage des éducateurs » :

Ne pas se méprendre sur la notion « d'espace public ». La formule est d'usage courant. Elle fait partie de ces fausses évidences, comme la citoyenneté ou la démocratie, dont la fréquence et la diversité des utilisations cachent mal l'incertitude de la définition.

L'espace public, dans

son acception juridique et politique doit être neutre, en tous cas impartial, au service de l'intérêt général et donc protégé et indépendant des interventions prosélytes de groupes spécifiques. Il est ce lieu où, comme l'écrit Jürgen Habermas, s'échangent des « intersubjectivités raisonnées ».

L'espace public au sens social du terme ne peut pas, lui, être neutre, sauf à être vide ou saturé par une logique totalitaire. Les revendications identitaires ou les pratiques religieuses doivent pouvoir légitimement s'exprimer dans cet espace public commun, sans contrainte ni suspicion, aux seules conditions de respecter l'ordre public, les libertés fondamentales et l'intégrité des personnes.

L'exercice du culte de son choix

n'est pas restreint à l'intimité de la sphère privée, mais constitue une liberté publique pouvant s'exercer librement dans les conditions parfaitement définies par la loi de 1905, selon la formule que « **La loi protège la foi aussi longtemps que la foi ne prétend pas dicter la loi** ».

On y lit aussi, concernant l'école publique qui devait être le pilier de la République laïque :

La laïcité ne peut se résumer à la tolérance ou à la neutralité (appauvrissement du débat démocratique et de l'émancipation individuelle). Pour **Jaurès** : « la plus perfide manoeuvre des ennemis de l'école laïque, c'est de la rappeler à ce qu'ils appellent neutralité, et de la condamner par là à n'avoir ni doctrine, ni pensée, ni efficacité intellectuelle et morale ». **Ferdinand Buisson** le résume en disant : « Ils veulent dire : soyez nuls ».

On le voit, **l'éthique laïque suppose la démocratie tout en complétant et en élevant l'idéal républicain.**

Elle est potentiellement garante de l'indivisibilité de la République en créant les conditions du vivre ensemble dans la diversité. Elle est la pierre angulaire du pacte républicain.

Encore faut-il que cette éthique soit connue et explicitée et que la République se donne les moyens de la mettre en oeuvre et de la faire vivre.

Qu'implique l'éthique laïque pour le citoyen en termes de connaissances et de comportement ?

Le site mentionné ci-dessus tente une approche de ce que pourrait être un code de bonnes pratiques laïques :

- ▶ que chacun accepte de distinguer en soi l'individu privé
- ▶ que chacun reconnaisse que la liberté de conscience ne va pas sans la liberté d'expression, ce qui suppose un droit à l'irrespect, que le blasphème ne soit pas un délit....le reste étant affaire d'appréciation et de responsabilité
- ▶ refuser la confusion des individus avec des catégories générales (la laïcité oblige à s'en tenir à la singularité des faits, la particularité des situations qui impliquent des personnes individuelles
- ▶ s'interdire l'assignation à ses origines ; chacun doit pouvoir choisir ou changer
- ▶

revendiquer un débat argumenté, rationnel, raisonné et raisonnable en toutes circonstances pour rechercher la vérité

- ▶ reconnaître pour relativiser ; seule peut fonctionner une société où la reconnaissance de tous par tous et sa perpétuelle renégociation permet à chacun de trouver sa place
- ▶ permettre de garantir une créativité et une productivité sociale sans cesse renouvelées : à questions nouvelles, réponses nouvelles...
- ▶ Assurer la paix civile et contribuer à la justice sociale (lutte contre toutes les formes de discriminations)...Considérer que l'état ne peut faire constamment appel à des oeuvres caritatives ; qu'il doit mettre en oeuvre des politiques justes et adaptées

Ne serait-il donc pas temps de former le citoyen (ce qui était le but assigné à l'école publique) et, à défaut d'une définition de la laïcité, de mettre en place une charte des comportements laïques ? demandent les éducateurs qui s'expriment sur le site. Ils pensent également et je le pense avec eux que la République se devrait d'imposer une éthique commune à l'occasion d'actes civils : « Les rituels et cérémonies qui marquent l'appartenance à la République ne s'opposent pas à ceux qui marquent l'adhésion à une croyance, mais ils les dépassent parce que la paix civile est la condition nécessaire de la liberté de conviction philosophique, politique ou religieuse ».

Le même site présente un programme de formation pour les éducateurs comme pour les élèves, toutes disciplines confondues et affirme que les associations, centres de loisirs, accueils de loisirs ou de séjour doivent contribuer à faire partager l'éthique laïque en favorisant un fonctionnement démocratique, l'émancipation et la socialisation des personnes, en faisant vivre la mixité sociale et culturelle.. Les amicales laïques n'ont jamais perdu de vue ces visées éthiques.

Ce qu'ils disent ou démontrent, en réalité, c'est que l'éthique laïque devrait imprégner chaque citoyen, au-delà de ses options spirituelles, dans tous les domaines de sa vie, dans toutes ses fonctions, qu'il soit simple électeur ou élu de la république, imprégner toutes les institutions et inspirer toutes les décisions qui organisent notre vivre ensemble et cela sans exception aucune (pas d'exception à faire de ce point de vue pour l'école privée, par exemple).

Pour en arriver là, ou tendre progressivement vers cette situation idéale qui ne saurait bien évidemment être plaquée sur l'existant, ni imposée par la contrainte, il faut, disent les éducateurs du site, « que s'engage un véritable débat démocratique qui permette de se mettre d'accord sur la société que nous voulons et de rappeler les principes et les pratiques qui la fondent ... Il faut construire un nouveau « pacte social en ne perdant pas de vue la visée de l'universel et de l'universelisable ».

« La laïcité aura ainsi la force de l'exemplarité en Europe et dans le monde, surtout si on sait la présenter sans prétention sur la base de ses principes et si on l'enrichit des expériences positives des autres pays ».

[>](IMG/jpg/carre_rose2.jpg)



Conclusion : Le peuple français s'est doté, au terme d'un long combat pour la démocratie et la liberté, de remarquables outils dont il ne sait ou ne veut pas se servir, quand il ne les avilit pas en en faisant des armes, mais qui pourraient s'ils étaient maniés avec le respect qui leur est dû et une réelle dextérité, soutenus par la force de la pensée libre, un sens aigü des responsabilités, l'amour de la justice, installer durablement la paix civile et le bien vivre ensemble.

La laïcité est certainement le plus remarquable, le plus indispensable et le plus novateur de tous, le plus exigeant aussi. Il est grand temps de lui rendre justice...